

# POUR BIEN CEDER VOTRE ENTREPRISE



## Modalités :

- . Consultation privée ou,
- . Consultation avec remise de préconisations écrites ou,
- . Bilan patrimonial complet
- . Abonnement,

**Tarif :** A partir de 150€ TTC pour une consultation privée

## Contexte :

Céder son entreprise peut intervenir quel que soit l'âge du dirigeant, et pour de nombreuses raisons : départ à la retraite, changement de situation personnelle, changement d'activité, scission d'activité...

Le dirigeant qui cherche à céder son entreprise s'efforce de trouver la meilleure configuration. Et cela ne se fait pas sans une bonne préparation.

## Objectifs :

- . Réaliser un diagnostic de l'entreprise et préparer la cession,
- . Valoriser et évaluer l'entreprise et trouver le repreneur,
- . Accompagner et sécuriser la négociation et la cession,
- . Rédiger les actes et optimiser la fiscalité notamment en réduisant les plus values,
- . Incidence sur le patrimoine privé du chef d'entreprise.

## Public concerné :

Tout dirigeant de société désireux de céder son entreprise...

## Solutions envisageables :

### - Préparation de la cession

- . Réaliser un diagnostic de l'entreprise,
- . Apport des parts à une holding,
- . Pacte d'actionnaires,
- . Distribution de dividendes,
- . Donation avant cession,
- . Changement de structure juridique,

### - Evaluer et anticiper les incidences sur le patrimoine du chef d'entreprise

- . Les impacts fiscaux (ISF, Plus-values, IR et PS),
- . Les impacts patrimoniaux (réorganisation des actifs, baisse des revenus),

### - Valorisation de l'entreprise

- . Les différentes méthodes de valorisation,
- . Déterminer la valorisation théorique de l'entreprise,
- . Déterminer la valorisation réelle de l'entreprise,
- . Préparer la présentation de l'entreprise,

### - Trouver un repreneur

- . Déterminer le profil de repreneur,
- . Faire savoir que l'entreprise est en vente et trouver le repreneur,
- . Cadrer et diriger les négociations.

### - Organiser la transmission de l'entreprise

- . Effectuer les formalités préalables,
- . Effectuer la rédaction des actes,
- . Effectuer les formalités postérieures,
- . Accompagnement et suivi.